



SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 9 NOVEMBRE 2021

-:-

L'an deux mille vingt et un, le neuf novembre, le Conseil municipal de L'Haÿ-les-Roses, légalement convoqué le deux novembre, s'est rassemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. Vincent JEANBRUN, Maire de L'Haÿ-les-Roses.

ETAIENT PRESENTS :

M. Vincent JEANBRUN, M. Fernand BERSON, M. Clément DECROUY, Mme Karen CHAFFIN, M. Daniel PIGEON-ANGELINI, Mme Mélanie NOWAK, , M. Daniel AUBERT, M. Patrick ANDROLUS, Mme Myriam SEDDIKI, M. Bernard DUPIN, Mme Katherine GAVRIL, Mme Patricia FIFI, M. Fatah BENDALI, M Jérémy BAKKALIAN, Mme Marine RENAIVAND, M. Sébastien PENNAMEN, M. Pascal PROVENT, M. Dominique SERVANTON, Mme Sophie HELIE, Mme Annick TCHIENDA, Mme Sophie HASQUENOPH, M. Christophe SKAF, Mme Monique CRUSSY, M. Michel LARJAUD, Mme Catherine SEBBAGH, M. Sophian MOUALHI , Mme Marine BARDELAY (arrivée à 21h10), Mme Laurence MALFAIT, M. Paul GOHIN, M. Olivier LAFAYE, M. Vinh NGUYEN QUANG.

ETAIENT REPRESENTES :

Mme Françoise SOURD représentée par Mme Mélanie NOWAK
Mme Flora LARUELLE représentée par Mme Katherine GAVRIL
Mme Anne-Laurence DELAULE représentée par Mme Karen CHAFFIN
M. Pascal LESSELINGUE représenté par M. Fernand BERSON
M. Igor BRAS GUERREIRO représenté par M. Patrick ANDROLUS
Mme Valérie LUQUET représentée par Mme Laurence MALFAIT
M Arnaud WUST représenté par M. Sophian MOUALHI
Mme Nawel HAMLAOUI. représentée par M. Olivier LAFAYE

SECRETAIRE: M. Christophe SKAF

Ville de L'Haÿ-les-Roses
Département du Val-de-Marne

41 rue Jean Jaurès, 94246 L'Haÿ-les-Roses Cedex – Tél. 01 46 15 33 33 – Fax 01 46 15 33 00 – www.lhaylesroses.fr

Après l'appel nominal, le quorum étant atteint, Monsieur le Maire ouvre la séance à 20h42. Suspension de séance à 20h53 reprise à 21h10.

1 – DESIGNATION AU SEIN DE LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES

LE CONSEIL MUNICIPAL,

PREND ACTE que la composition de la commission d'appel d'offres est la suivante :

Sont donc membres de la commission d'appel d'offres :

Titulaires :

- 1) Fernand BERSON
- 2) Françoise SOURD
- 3) Bernard DUPIN
- 4) Daniel AUBERT
- 5) Sophian MOUALHI

Suppléants:

- 1) Patrick ANDROLUS
- 2) Myriam SEDDIKI
- 3) Pascal LESSELINGUE
- 4) Dominique SERVANTON
- 5) Olivier LAFAYE

2 – DEBAT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2022

LE CONSEIL MUNICIPAL,

PREND ACTE ET DEBAT des orientations budgétaires figurant dans le rapport communiqué à cet effet, et joint à la présente délibération.

Résultat des votes :

Dont acte

3 – DECISION MODIFICATIVE N° 2 – BUDGET PRIMITIF 2021

LE CONSEIL MUNICIPAL,

APPROUVE la décision modificative n° 2 du budget primitif 2021 dont les chiffres sont repris dans le document joint détaillé par nature - fonction.

Résultat des votes :

POUR : 30

CONTRE : 6 (M. Moualhi, Mme Malfait, M. Gohin, M. Wust, Mme Luquet, Mme Bardelay)

ABSTENTION : 3 (M. Lafaye, Mme Hamlaoui, M. Nguyen Quang)

4 – ADMISSION EN NON-VALEUR DE PRODUITS IRRECOURVABLES ET ADMISSION DES CREANCES ETEINTES – BUDGET PRINCIPAL

LE CONSEIL MUNICIPAL,

AUTORISE la mise en non-valeur des produits irrécouvrables et l'admission des créances éteintes.

DIT que les dépenses seront imputées au chapitre 65 – autres charges de gestion courante, Rubrique 020 – Administration générale de la collectivité, nature 6541 pour les créances admises en non-valeur, et en nature 6542 pour les créances éteintes.

Résultat des votes :

POUR : Unanimité

5 – ADMISSION EN NON-VALEUR DE PRODUITS IRRECOURVABLES : BUDGET ANNEXE RESTAURATION ET PORTAGE A DOMICILE

LE CONSEIL MUNICIPAL,

AUTORISE la mise en non-valeur des produits irrécouvrables.

DIT que les dépenses seront imputées au chapitre 65 – autres charges de gestion courante, Rubrique 251 – Hébergement et restauration scolaire, et Sous-Fonction 61 - Services en faveur des personnes âgées, nature 6541 pour les créances admises en non-valeur.

Résultat des votes :

POUR : Unanimité

6 – CONVENTION AVEC L'ASSOCIATION « LES RESTAURANTS DU CŒUR / RELAIS DU CŒUR DU VAL-DE-MARNE »

LE CONSEIL MUNICIPAL,

APPROUVE les tarifs suivants pour les concerts :

- Tarif plein : 10 €
- Moins de 25 ans : 5€

Ville de L'Haÿ-les-Roses
Département du Val-de-Marne

APPROUVE la convention susvisée entre la ville de L'Haÿ-les-Roses et l'Association « Les Restaurants du Cœur / Relais du Cœur du Val-de-Marne » permettant le reversement des recettes des concerts des 10 et 11 décembre 2021 par la ville de L'Haÿ-les-Roses au profit de cette association.

AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à signer ladite convention ainsi que tout document nécessaire à la poursuite de cette affaire.

DIT que le montant de la dépense sera imputé sur le budget de l'exercice concerné : Chapitre 65, sous-fonction 520, nature 6574.

Résultat des votes :

POUR : Unanimité

7 – FIXATION DU MONTANT DE LA PRIME DE FIN D'ANNEE

LE CONSEIL MUNICIPAL,

DECIDE qu'au titre de l'année 2021, le montant brut de la prime de fin d'année est fixé à 1 380 € pour les agents titulaires et stagiaires.

DIT que le calcul du montant brut attribué aux agents contractuels tiendra compte des cotisations légales soit un montant de 1 525€.

DIT que la dépense en résultant sera imputée sur le budget de la ville au chapitre 012, natures 64118, 64138, 64131, 6331, 6332, 6336, 6451, 6453 et 64832.

Résultat des votes :

POUR : Unanimité

8 – MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS

LE CONSEIL MUNICIPAL,

DECIDE que le tableau des effectifs est modifié de la manière suivante :

GRADE	ANCIEN EFFECTIF	NOUVEL EFFECTIF	COMMENTAIRES
Adjoint technique principal de 2 ^{ème} classe	63 (+1)	64	Transformation du grade suite à mutation d'un agent et mise en adéquation au grade du candidat retenu sur le poste de Chargé d'accueil et de gestion administrative
Adjoint administratif principal de 2 ^{ème} classe	26 (-1)	25	

DIT que la dépense en résultant sera imputée au Budget de la Ville au chapitre 012, articles 64111, 6451 et 6453.

Résultat des votes :

POUR : Unanimité

A 22h46, l'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire lève la séance.

Publication : 17/11/2021

Pour extrait conforme,

Vincent JEANBRUN

Maire de L'Haÿ-les-Roses
Conseiller régional d'Île-de-France